



Association Jumelage Chartreux - Saint Georges
58, rue Pierre Dupont
69283 Lyon Cedex 01
Tél. : 04 72 00 75 50



Lyon, le 1^{er} décembre 2025

Procès-verbal de l'assemblée générale du mercredi 26 novembre 2025

Présents : Mesdames et Messieurs Beugras - Bonnet - Bouteille - Cabot - Castillon - Chavand - Comte - d'Aboville - Direito - Dupré - Flavien - Frébault - Isoard - Massardier - Mouwakdié - Pansard - Philippe - Pipart - Plessy - Raoudi - Reinert - Rollet - Rossignol - Sayar - Sornay

Représentés : Mesdames et Messieurs Cohen - de La Tour d'Artaise - de Rambuteau - de Waroquier - Leclercq - Moreau - Pinon - Rousseau

La réunion commence à 18h00.

1. Rapport moral

Le Président ouvre la séance de l'Assemblée Générale, salue chaleureusement les membres présents et évoque l'absence de Stéphanie Lalardie en précisant que cette dernière a demandé à être relevée de ses fonctions de secrétaire. Il remercie Marion Reinert de bien vouloir prendre la suite de Stéphanie Lalardie.

Il remercie tous et chacun qui ont tenu les traditionnelles fonctions même si les échanges n'ont pu avoir lieu. Il évoque le contexte et les contraintes dont l'association dépend.

Le président revient sur le départ du père Valentino, changement majeur de l'année 2024/25. Il rappelle que le père Valentino était présent aux festivités du bicentenaire avec sa femme au mois de mai. Le Père se réjouit de la présence du Liban au bicentenaire.

Le vice-recteur, Samir Hassoun est devenu Supérieur du collège Saint-Georges.

Le président tient à préciser que ce dernier semble très précis dans la gestion de son établissement. Les derniers échanges sont très engageants pour la suite et semblent aller dans le sens que nous voulons et que nous initions depuis quelques mois à savoir une gestion claire et tracée des dons et parrainages. Le Père évoque la possibilité de l'inviter à la fin de l'année scolaire.

L'essentiel de l'année écoulée s'est concentré sur la question de savoir comment nous pouvions maintenir le parrainage et obtenir les documents qui permettraient un exercice financier sain et des versements réguliers.

Nous allons lancer la campagne 2026 de parrainage. Il s'agit également de proposer à 5 à 6 jeunes professeurs de nous rejoindre.

Le Président souhaite que nous engagions l'année autour d'une réflexion portant sur la multi-culturalité. Il constate en effet une augmentation des candidatures de familles de tradition musulmane. Il rappelle, d'une part, que le Liban est le pays du vivre ensemble et que, d'autre part, les demandes de baptême se multiplient dans nos établissements. « L'habitude du dialogue et l'amitié que nous avons les uns pour les autres peuvent nous apprendre un certain nombre de choses ».

Le Président achève le rapport moral en saluant le travail effectué par les anciens responsables de la comptabilité de l'association et salue l'arrivée de Mickaël Chavand en tant que trésorier. Ses qualités professionnelles permettront d'aller beaucoup plus vite dans la résolution des problèmes que nous rencontrons sur le plan comptable.

La conclusion aborde la future visite du Pape au Liban et suggère la possibilité d'imaginer un voyage avec des professeurs.

2. Rapport financier

Mickaël Chavand revient sur le fait qu'il a rejoint l'association en mars dernier et qu'il a trouvé plusieurs comptes bancaires dans une situation financière confortable avec à peu près 50 000 euros sur les comptes. Il a construit la comptabilité de l'exercice que nous allons devoir approuver ou non ce soir.

→ Résultats Exercice 24/25

53 956,37 euros de fonds placés sur trois comptes : le livret A (1 232,29 euros), le compte bancaire lié aux parrainages (11 479,17 euros) et le compte bancaire lié au fonctionnement de l'association (41 244,91 euros)

Il a été demandé à la clôture de l'exercice précédent de transférer une partie des fonds « parrainage » vers le compte « fonctionnement de l'association » pour 5.380 euros. Ce qui a permis de reconstituer les fonds propres de l'association d'une part et d'autre part, les fonds qui sont aujourd'hui fléchés comme étant des fonds dédiés qu'il conviendra de verser aux familles des collégiens ou aux collégiens pour 6 134,17 euros. La différence entre les 53 956 et les 6 134 euros correspondent aux fonds propres de l'association.

Concernant l'exercice en cours. Il a été présenté le compte de résultat simplifié.

Trois ressources :

- les dons et parrainages : plus de 22 975 euros de dons libres ; 34 280 de parrainages.
- les subventions : plus de 16 267,40 euros pour la subvention allouée par l'Institution des Chartreux. Celle du bureau des élèves (subvention diverse : 300 euros) ; il manque cette année la subvention traditionnellement versée par l'APEL. L'association des parents d'élèves versera en une seule fois les montants de l'exercice précédent et du prochain exercice.
- Les cotisations des adhérents pour 2 715 euros.

Nous avons une surface financière conséquente de 77 439,38 euros. Mr. Chavand met l'accent sur les intérêts du livret A (901,98) qui sont assez conséquents (cumul des intérêts de l'année 2024 et des 10 mois d'intérêt de l'année 2025).

Les dépenses :

- Les dépenses de fonctionnement sont très faibles et essentiellement liées aux frais bancaires (357,57 euros).
- Les aides versées au collège Saint-Georges (41 469 euros)
- L'aide versée à Monseigneur Nassar (2 000 euros)

Constatation d'un léger déficit de 527,86 euros sur le compte de résultat lié au fait que nous avons attribué un peu trop d'aide au collège par rapport à ce que nous avons reçu. Par contre, nous constatons une somme importante (34 140,67 euros) qu'il conviendra de verser l'année prochaine en fonds dédiés au collège.

Les fonds dédiés :

Nous retrouvons

- les 6 134,17 euros de fonds dédiés de l'année dernière
- les 34 140,67 euros que nous n'avons pas versés cette année
- soit 40 274,84 à verser au titre du parrainage

BILAN

Fonds propres : 47 822,20

Fonds dédiés : 40 274,84

Une campagne en hausse par rapport à l'année précédente.

+24% sur les contributions (cotisation)

+11% sur les parrainages

+26% sur les dons

→ Budget 25/26 et prévisions *

Mickaël Chavand présente un budget 2025/26 reprenant les éléments de l'année antérieure.

Nous pourrions verser 70 000 euros aux collégiens (les fonds dédiés 2024/25, soit environ 40 000 euros + les dons dédiés parrainage 2025/26, soit 30 000 euros). Nous pourrions également maintenir notre aide au collège à hauteur de 40 000 euros.

** suite à un échange entre M. Alain Comte, Jérémie Beugras et Mickaël Chavand, les engagements suivants ont été intégrés à l'exercice prévisionnel 2025/26 :*

- Frais pour l'accueil du Père Samir
- Frais pour l'accueil des élèves libanais
- Subvention à Mgr S. Nassar
- Frais conférence

Voir détail en annexe.

3. Vote du rapport moral et du rapport financier

Aucune opposition.

Avec report du résultat négatif.

4. Renouvellement des membres du bureau pour l'année 2025/2026

Alban Hoquetis est démissionnaire de sa fonction de trésorier

Gladys Mouwakdié est démissionnaire de sa fonction de trésorière adjointe

Stéphanie Lalandie est démissionnaire de sa fonction de secrétaire

Agnès Vagnon est démissionnaire de sa fonction de secrétaire adjointe

Bureau :

Président :	M. l'Abbé Jean-Bernard Plessy, Supérieur de l'Institution des Chartreux
Vice-Président émérite :	M. Bruno Dupré
Vice-Président :	M. Jérémie Beugras
Trésorier :	M. Mickaël Chavand
Trésorière adjointe	Ø
Secrétaire :	Mme Marion Reinert
Secrétaires adjoints :	Mme Angèle Castillon

L'élection du bureau est approuvée à l'unanimité.

5. Délégation de pouvoirs et de signatures pour gérer les comptes bancaires

Le Conseil d'administration donne à :

- Monsieur Mickaël Chavand, Trésorier

Délégation de signatures sans limitation pour les banques, chèques postaux et tous établissements de crédit ou financiers avec lesquels nous sommes en relation ou pourrions éventuellement l'être.

6. Projets pour 2025/2026

Jérémy Beugras pose la question des versements des contributions bloqués du fait de la répartition don/parrainage. Les versements faits au titre des parrainages doivent être fléchés. Or, le défaut de fléchage n'étant à ce jour toujours pas résolu, et ce, malgré nos nombreuses demandes auprès du collège Saint-Georges, les fonds n'ont pu être débloqués.

Jérémy Beugras soumet une nouvelle fois la solution qui consisterait à ne plus faire de distinguo entre les dons et les parrainages. Ce qui n'empêcherait pas de continuer à exiger l'identification des familles bénéficiaires de notre aide financière. Voire de demander à ce que le montant de l'aide allouée soit inscrit sur les factures envoyées aux parents du collège Saint-Georges.

Le père Plessy confirme que cette solution peut faciliter l'exercice du collège Saint-Georges qui pourrait ainsi continuer à soutenir les familles tout en contribuant aux frais de fonctionnement de l'établissement.

Bruno Dupré prend la parole pour signifier que la direction du collège Saint-Georges souhaiterait maintenir les parrainages formellement en fournissant les documents légaux pour permettre les versements. Mme Marie Hector Berutti a été nommée à cette fin.

Le père Plessy précise que le nombre d'élèves (23) qui devraient être bénéficiaires lui a été transmis par la direction du collège Saint-Georges mais qu'il en attend la liste. Le courrier parle pour 2025/26 de 70 élèves identifiés pour être bénéficiaires des aides financières. Le père s'engage à reprendre attache avec lui pour régler les choses rapidement. Le père lit la lettre qu'il a reçu du père Hassoun.

Mickaël Chavand propose de construire et de transmettre un tableau avec 23 élèves au titre du renouvellement, 50 au titre des nouveaux élèves 2025/26. Le tableau comprendra le nom de chaque élève et le montant que le père Hassoun décide de leur attribuer.

Il est décidé de convenir d'un délai de quinze jours pour recevoir ce tableau complété, au-delà duquel la décision de fusionner les dons et les parrainages sera prise.

Les projets 2025/26

- Reconduite de l'aide au Collège Saint-Georges
- Bruno Dupré exprime le fait que le père Hassoun est extrêmement favorable à l'échange. Nous actons le fait de budgéter l'échange. Les voyages se feront si la situation le permet.
- Soirée / conférence. Date initialement prévue au 29 mai et reportée au 5 juin. Le père propose d'inviter le père Hassoun à cette date. La question se pose de savoir si les libanais ne pourraient pas venir également le 5 juin.
- Échange de courrier au collège

La réunion s'achève à 19h30.

La secrétaire
Marion Reinert

Le Président
Jean-Bernard Plessy

ANNEXE 1

Prévisionnel 2025/26

Budget 2025-2026							
Charges	Réalisé	Budgété	Ecarts	Produits	Réalisé	Budgété	Ecarts
Autres charges et charges externes				Cotisations	-	2 600,00	- 2 600,00
Frais bancaires	-	400,00	- 400,00				
Déplacement		300,00	- 300,00	Produits de tiers financeurs			-
Réception		300,00	- 300,00	Subventions IDC		17 000,00	- 17 000,00
Réception AG		500,00	- 500,00	Subvention APEL		3 500,00	- 3 500,00
Frais postaux		200,00	- 200,00	Subventions diverses		4 000,00	- 4 000,00
Echange 2026		8 000,00	- 8 000,00				
Accueil Père Samir (+1) juin 26		2 000,00	- 2 000,00				
Conférence		2 000,00	- 2 000,00				
		-	-				
Aides financières							
Aides au collège	-	63 240,00	- 63 240,00	Dons libres	-	20 000,00	- 20 000,00
Aides aux collégiens		70 000,00	- 70 000,00	Dons dédiés Parrainage	-	30 000,00	- 30 000,00
Aides Mgr S Nassar		2 000,00	- 2 000,00				
Aides diverses	-	500,00	- 500,00				
Fonds dédiés des collégiens	-		-	Intérêts du livret A	-	340,00	- 340,00
				Utilisation des fonds dédiés		40 000,00	- 40 000,00
Total	-	149 440,00	- 149 440,00		-	117 440,00	- 117 440,00
Excédent				Perte	-	32 000,00	32 000,00

Les fonds propres après affectation du résultat du 31/10/2025 s'élèvent à 47 294,34 euros.

Nous conservons en réserves 15 000€ aussi, le budget prévisionnel 2025-2026 présente un déficit de 32 000 euros.